

ASSEMBLEE DE CORSE

7 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 20 ET 21 DÉCEMBRE 2023

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**DESIGNAZIONE DI I RAPRISENTANTI DI A
CULLETTIVITA DI CORSICA À L'OSSERVATORIU DI E
DINAMICHE RURALE**

**DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE AU SEIN DE L'OBSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL DES DYNAMIQUES RURALES**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Par courrier en date du 29 novembre 2023, nous avons été saisis par Monsieur l'Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale (IA DASEN), aux fins de procéder à la désignation de deux conseillers à l'Assemblée de Corse appelés à siéger au sein de l'Observatoire départemental des dynamiques rurales créée à l'automne 2023.

Cette instance départementale de dialogue, de concertation et de pilotage, est co-présidée par le Dasen et le préfet, et composée d'élus de conseils départementaux, de conseils régionaux, d'associations des maires, de représentants de présidents d'EPCI et d'experts éventuels comme l'INSEE, SSA, CAF...

L'observatoire a pour but de partager des constats objectifs sur l'état du territoire, notamment sur les évolutions démographiques, de préparer le déploiement d'actions nouvelles dans le cadre d'un projet de territoire qui seront formalisées au sein d'une feuille de route départementale et évaluer les effets de différentes actions.

Elle se réunira au moins une fois par an, avant le CDEN relatif à la carte scolaire, soit avant mi-février 2024.

Aussi, il vous est demandé de procéder aux désignations de deux représentants au sein de cette nouvelle instance départementale.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.